

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 17 MARS 2023.

23-042 Nomination : poste de directeur général2

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue le 17 mars 2023 à 12 h 30 en vidéoconférence sous la présidence de M. Claude Bouchard.

Sont présents : Mesdames Lina Tremblay et Martine Lafond et Messieurs Jimmy Bouchard, Marc Bouchard, Claude Bouchard, Michel Potvin, Michel Tremblay et Jean Tremblay.

Est absent : Monsieur Yves Darveau. Son absence est motivée.

Assistent également : Madame Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Bouchard la bienvenue à tous.

Proposé par M. Jimmy Bouchard

Appuyé par M. Marc Bouchard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel quel.

23-042 Nomination : poste de directeur général

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 10 février 2022 à la suite de la suspension avec solde du directeur général (résolution # 22-029) et du congédiement/destitution de ce dernier le 20 mai 2022 (résolution # 22-030);

CONSIDÉRANT QUE depuis le 10 février 2022, monsieur Frédéric Michel occupe le poste de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT les candidatures analysées par la firme externe, Raymond Chabot Grant Thornton, qui accompagne la Société de transport du Saguenay dans le cadre du processus d'embauche du directeur général;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par firme externe, Raymond Chabot Grant Thornton, à la suite des entrevues et analyses des résultats de tests complétés;

CONSIDÉRANT le rapport fait par le président de la Société de transport du Saguenay aux administrateurs;

CONSIDÉRANT l'analyse, en amont, de ladite candidature par le président et le vice-président de la STS et ensuite présentée aux administrateurs de la Société de transport du Saguenay;

CONSIDÉRANT notamment les articles 61 et 62 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c S-30.01).

Monsieur Michel Tremblay demande le vote.

Tous les administrateurs votent pour la nomination de M. Frédéric Michel au poste de Directeur général de la Société de transport du Saguenay.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean Tremblay

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution, comme si ici au long récité;

D'ENTÉRINER les recommandations faites par la firme externe, Raymond Chabot Grant Thornton, responsable de l'embauche du directeur général de la Société de transport du Saguenay;

DE CONFIRMER, à cette fin, l'embauche de M. Frédéric Michel, à titre de directeur général de la Société de transport du Saguenay, lequel entre en fonction en date du 17 mars 2023, le tout conditionnellement à l'entente entre les parties en ce qui a trait aux termes du contrat de travail;

QUE le contrat de travail de M. Frédéric Michel soit présenté aux administrateurs de la Société de transport pour adoption;

QU'une fois adopté par le conseil d'administration de la STS, ledit contrat de travail soit présenté à M. Frédéric Michel.

QUE le plan d'effectifs de la Société de transport du Saguenay soit mis à jour conformément à la présente résolution;

DE RATIFIER tout geste déjà posé visant à donner plein effet aux présentes, ou déjà posé en lien avec l'embauche de M. Frédéric Michel;

Levée de la séance à 12 h 52

Président

Secrétaire